

Protocole de sauvetage des crapelets du biotope de l'étang de Beaubourg

Année 2015

Des vallées de la Marne et de l'Yerres, depuis la frange de l'Essonne, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis jusqu'à la vallée du Grand-Morin
Animations et sorties nature pour les écoles et tous publics – études et interventions dans les choix des environnements naturels et urbains



Page - 1/3 -

juin 2015  Protocole de sauvetage des crapelets du biotope de l'étang de Beaubourg 

Introduction

Au cours des opérations de sauvetage des amphibiens réalisées par le R.E.N.A.R.D. sur la commune de Croissy-Beaubourg, une problématique nouvelle a émergé : comment faire traverser les crapelets (têtards tout juste transformés en petits crapauds d'environ 1 cm) qui remontent depuis l'étang sans les blesser ?

En effet, depuis 2013, l'association a identifié un nombre considérable de ces petits amphibiens, nés dans l'étang de Beaubourg, en train d'effectuer le trajet retour vers le Petit Parc de Croissy. Or, de par leur petite taille, les manipuler sans danger s'avère extrêmement compliqué : leur fragilité les rend vulnérables à toute pression trop importante des doigts. En 2013, date du premier constat, le R.E.N.A.R.D., pris au dépourvu, a donc été contraint de retirer les barrières et laisser ces crapelets traverser le lotissement à leurs risques et périls.

En 2014, l'association a essayé d'utiliser la même technique qu'avec les amphibiens adultes, à savoir attendre que les seaux se remplissent de petits crapelets pour ensuite aller les déverser dans les couverts forestiers de l'autre côté du lotissement. Toutefois, cette opération a rencontré un nouveau problème : celui de l'affluence de crapelets (**plus de 50 000 en 24h !**). D'une part, le temps de traverser la rue, les trous laissés dans la terre par les seaux s'étaient remplis d'autres petits amphibiens, qui se retrouvaient ensuite écrasés par le seau remis dans le trou ; d'autre part, une partie des individus dans le seau est morte étouffée sous la masse.

Le protocole 2015

Par conséquent, pour cette année 2015, le R.E.N.A.R.D. a décidé de tester une nouvelle technique. Plus question d'utiliser des seaux ni d'ouvrir les barrières : désormais, l'on a accolé à la barrière B6 (celle côté étang en face de l'aire de jeux) **6 jardinières** (*image 1*). Lorsque les crapelets remonteront vers le lotissement, ils buteront contre la barrière, puis seront redirigés dans ces jardinières.

Image 1 : les jardinières sont remplies de mousse pour que les crapelets aient un abri.



L'idée est de pouvoir se servir de ces jardinières comme des seaux, sans faire courir aux crapelets le risque de s'écraser mutuellement. Placées comme elles le sont (à l'horizontal), elles leur permettent de ressortir en cas de surabondance.

En plus des six jardinières placées au sol, six autres jardinières, non placées, seront utilisées. L'objectif est simple : après avoir retiré une jardinière pleine de crapelets, les bénévoles devront **immédiatement** placer l'autre jardinière (vide) à l'emplacement de la précédente :

Image 2 : alterner les jardinières



Ensuite, il suffit d'aller transvider la jardinière pleine de l'autre côté de l'avenue de l'Étang, puis de répéter l'opération jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de crapelet à faire traverser.

Idéalement, un comptage des crapelets sera réalisé à l'occasion de cette traversée.